105

Table des matières

DROIT FISCAL

3 juillet 1969. – LOI créant le Code de la taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 17 juillet 1969).	1	tions intracommunautaires de biens et des opérations y assimilées, en matière de taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 23 décembre 2019)
29 décembre 1992. – ARRÊTÉ ROYAL n° 1 relatif aux mesures tendant à assurer le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 31 décembre 1992). 10 décembre 1969. – ARRÊTÉ ROYAL n° 3 relatif aux déductions pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 12 décembre 1969)	41 51	23 décembre 1994. – ARRÊTÉ ROYAL nº 53 relatif au régime particulier d'imposition de la marge bénéficiaire applicable aux biens d'occasion, objets d'art, de collection ou d'antiquité (Mon. 30 décembre 1994)
29 décembre 1992. – ARRÊTÉ ROYAL nº 7 relatif aux importations de biens pour l'application de la taxe sur la valeur ajoutée (<i>Mon. 31 décembre 1992</i>) 29 décembre 1992. – ARRÊTÉ ROYAL nº 18 relatif aux exemptions concernant les exportations de biens et de services en dehors de la Communauté, en matière de taxe sur la valeur ajoutée (<i>Mon. 31 décembre 1992</i>)	55	18 mai 2020. – ARRÊTÉ ROYAL n° 59 relatif au prélèvement de cadeaux commerciaux de faible valeur et au prélèvement à des fins caritatives de biens alimentaires et de biens on alimentaires de première nécessité autres que les biens pouvant être utilisés de manière durable, en ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 25 mai 2020)
29 juin 2014. – ARRÊTÉ ROYAL n° 19 relatif au régime de la franchise de taxe sur la valeur ajoutée en faveur des petites entreprises (<i>Mon. 9 juillet 2014</i>)	63	31 mars 1936. – ARRÊTÉ ROYAL nº 308 établissant le Code des droits de succession, applicable en Région wallonne <i>(Mon. 7 avril 1936)</i>
20 juillet 1970. – ARRÊTÉ ROYAL n° 20 fixant le taux de la taxe sur la valeur ajoutée et déterminant la répartition des biens et des services selon ces taux (Mon. 31 juillet 1970)	64	30 novembre 1939. – ARRÊTÉ ROYAL nº 64 contenant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, applicable en Région wallonne (Mon. 1 ^{er} décembre 1939)

11 décembre 2019. – ARRETE ROYAL n° 52 relatif aux moyens de preuve en ce qui concerne les exemptions relatives aux livraisons intracommunautaires de biens et aux opérations y assimilées et relatif à l'exemption des acquisitions intracommunautaires de biens et des opérations y assimilées, en matière de taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 23 décembre 2019)	74
23 décembre 1994. – ARRÊTÉ ROYAL n° 53 relatif au régime particulier d'imposition de la marge bénéficiaire applicable aux biens d'occasion, objets d'art, de collection ou d'antiquité (<i>Mon. 30 décembre 1994</i>)	74
18 mai 2020. – ARRÊTÉ ROYAL n° 59 relatif au prélèvement de cadeaux commerciaux de faible valeur et au prélèvement à des fins caritatives de biens alimentaires et de biens non alimentaires de première nécessité autres que les biens pouvant être utilisés de manière durable, en ce qui concerne la taxe sur la valeur ajoutée (Mon. 25 mai 2020)	75
31 mars 1936. – ARRÊTÉ ROYAL nº 308 établissant le Code des droits de succession, applicable en Région wallonne <i>(Mon. 7 avril 1936)</i>	76
30 novembre 1939. – ARRÊTÉ ROYAL n ^o 64 contenant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, applicable en Région wallonne	